

# Présentation du Budget Primitif 2025

Conseil métropolitain du 7 février 2025

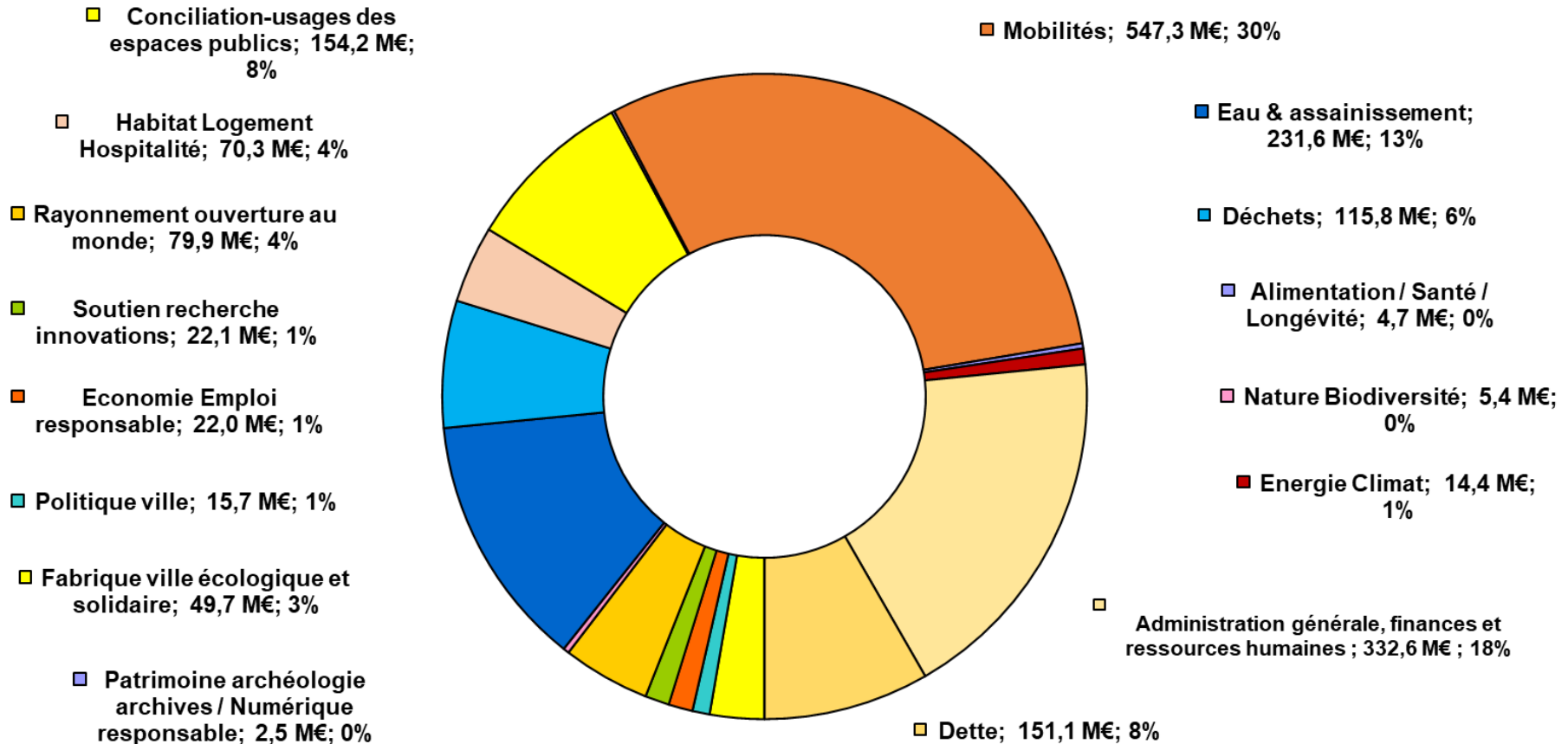


## Les faits saillants du BP 2025 en fonctionnement

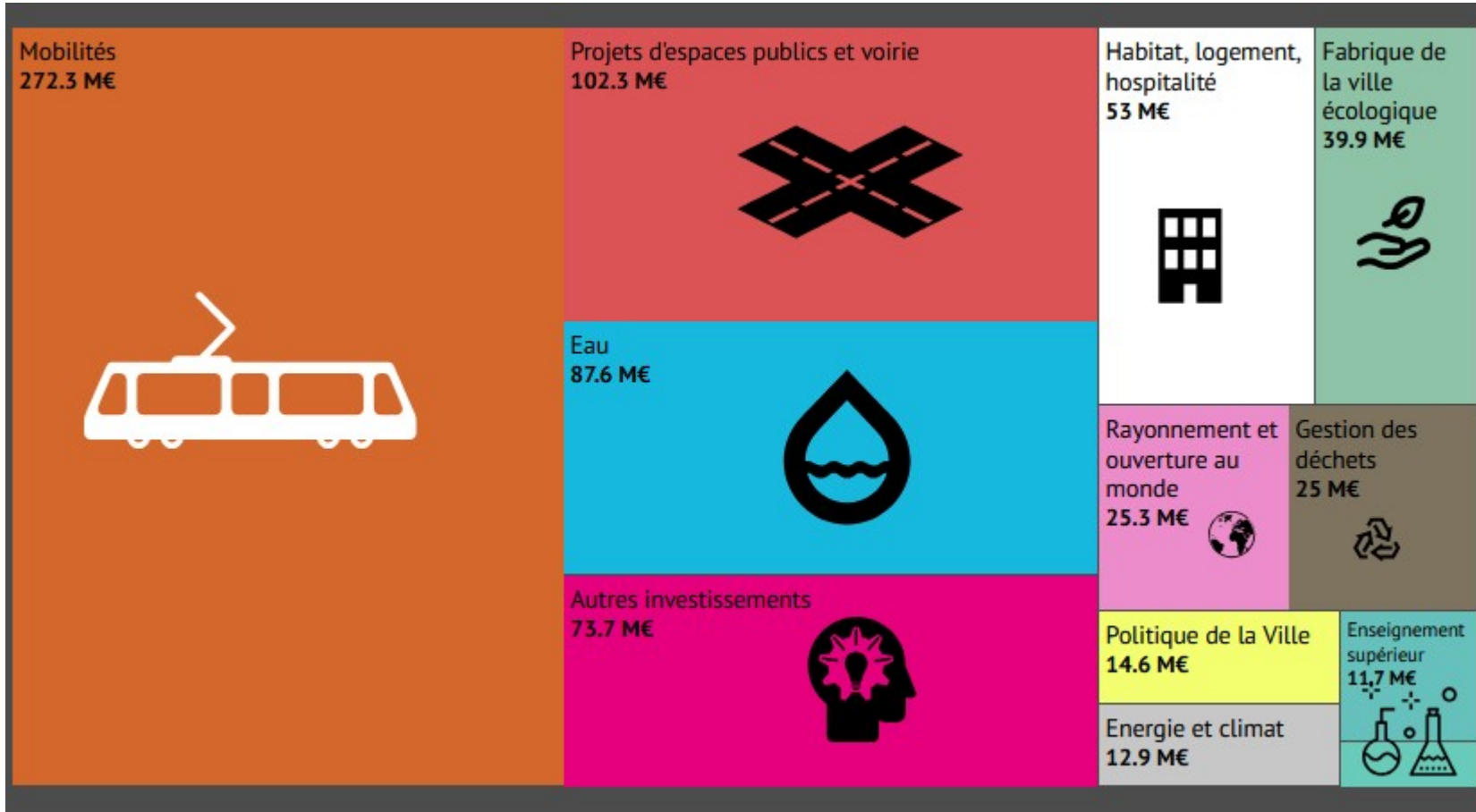
**En fonctionnement, le BP 2025 permet de financer notamment :**

- **La livraison et la mise en exploitation du Pôle d'échanges Multimodal (PEM) gare sud**
- **Le plan climat**
- **De nouveaux fonds de concours aux communes**
- **La nouvelle édition de « Débords de Loire »**
- **La prise à bail pour la future Station S**
- **La résorption des bidonvilles et la poursuite du 1% de la mise à l'abri**
- **Le déploiement des formations 1<sup>er</sup> secours en santé mentale**
- **La mise en œuvre du contrat local de santé métropolitain**
- **La création d'une SAS pour le développement des EnR**

### Les dépenses : 1819,4 M€



# Les investissements du BP 2025 : 722,4 M€ en 2025



# Les investissements du BP 2025

**Le BP 2025 permet en parallèle d'investir pour l'avenir avec un plan d'investissement à hauteur de 722,4 M€ dont notamment :**

- **Concernant l'espace public et la voirie** (102,3 M€, contre 80,1 M€ en 2024), 40,5 M€ sont prévus pour les contrats territoriaux. Par ailleurs, 8,8 M€ sont prévus au titre des travaux d'Entretien-Réparation-Sécurité des voiries.

Par ailleurs, 2,4 M€ sont prévus au titre des plans communaux de déplacement doux (dont la création d'un itinéraire cyclable entre Cheverny et Grand Bois à Saint-Herblain, le franchissement cyclable Porte Chézine à Saint-Herblain, la continuité cyclable Loire à Vélo de Saint-Herblain à Indre et celle de Pirmil à Trentemoult à Rezé, la liaison douce entre la Gatine à Saint-Herblain et la Chabossière à Couëron ...).

- **Au titre de la Fabrique de la ville écologique et solidaire**, 39,9 M€ sont prévus en 2025 notamment pour les aménagements de l'Île de Nantes (15,75 M€ pour la CPA Île de Nantes) ou de Pirmil les Isles à Rezé (3,4 M€).

Les travaux de transformation du Pont Anne de Bretagne doivent démarrer début 2025 et nécessitent 14,8 M€ de crédits. Enfin, 3,3 M€ sont inscrits pour les études et travaux liés aux entrées d'agglomération (routes de Rennes, de Vannes, de Clisson, de Paris et de Pornic).

- Au titre de **la politique de l'habitat, du logement, de l'hospitalité**, l'effort financier est accentué avec des dépenses de **53 M€** pour la construction de logements (13,4 M€) et la réhabilitation et amélioration énergétique des logements du parc social (10 M€), ainsi que des participations à la réhabilitation du parc privé pour 7,3 M€.

En outre, des crédits liés à l'aménagement des **aires d'accueil des gens du voyage** sont prévus pour 2,9 M€ : à Saint-Herblain pour le solde d'opération et les études pour Nantes Chantrerie et 1,1 M€ sont prévus pour les aménagements de terrains pour les **Roms** et pour la résorption des **bidonvilles**.

Concernant la **Politique de la Ville**, **14,6 M€** sont prévus, dont 5,5 M€ pour Bellevue, 1,8 M€ pour Bottière Pin-Sec, 3,2 M€ pour Nantes Nord, 1,4 M€ pour les Dervallières et 1,3 M€ pour Rezé Château.



- Concernant **la politique de Rayonnement et d'ouverture au monde (25,3 M€)**, 2025 verra la poursuite du projet de création du musée Jules Verne – Cité de l'Imaginaire. Dans le domaine du sport de haut niveau, les études seront poursuivies pour la construction de la piscine olympique et de la piscine du sud ouest.

Parallèlement, les travaux d'entretien et d'amélioration des équipements culturels et sportifs seront maintenus, ainsi que ceux de la Cité des Congrès (6,2 M€). Le rachat des droits salons de Exponentes par Nantes Métropole est inscrit pour 4,7 M€. Enfin, le fonds de concours pour les communes pour les travaux sur les équipements de tourisme de proximité est prévu à 50 000 € pour 2025.

- Concernant **l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (11,7 M€)**, les versements prévus au titre du CPER 2021-2027 sont inscrits à hauteur de 4,1 M€. La Métropole poursuivra son soutien au futur Quartier Hospitalo-universitaire avec 2,9 M€, à la construction de l'IRS 2020 pour 1 M€ et à l'investissement de Campus Nantes (0,9 M€).

La **gestion des déchets** nécessitera **25 M€** avec les travaux sur les déchetteries communales (6,7 M€). Concernant les projets structurants, les études se poursuivent pour la réhabilitation de la plateforme de compostage des déchets verts de Saint-Herblain (0,3 M€), pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Prairie de Mauves (2,3 M€) et la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique de Prairie de Mauves (8 M€).

Un investissement de **86,2 M€ pour la politique du cycle de l'Eau**, dont **6,3 M€** pour les travaux de prévention des inondations et de réhabilitation et de branchement du réseau d'**eaux pluviales**, dont la réhabilitation des réseaux rue des Grenouillis à la Chapelle sur Erdre...

Les dépenses pour l'amélioration de la production et distribution d'**eau potable** génèrent **36 M€** (dont 8,1 M€ pour les travaux de l'usine d'eau, 3,6 M€ pour le Feeder Atout Sud). Celles liées à l'**assainissement** sont prévues pour **43,9 M€**, dont 18 M€ pour les travaux de réhabilitation, de branchements et d'extension des réseaux (notamment à Nantes, Carquefou, et Rezé), 6 M€ pour le bassin de rétention Barbin.

- Pour la **nature et biodiversité (4,1 M€)**, dont les aménagements des rives de Loire à Basse-Goulaine (0,5 M€), ainsi que les aménagements dans le cadre de l'Etoile verte (0,5 M€).
  
- Parallèlement, **12,9 M€** sont prévus en faveur des économies d'**énergie et du climat**, avec le versement de subventions pour la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées (7,9 M€), les travaux de développement ou de raccordement au réseau de chaleur (0,9 M€) et d'installations de panneaux photovoltaïques (0,7 M€ pour l'installation sur le P+R Babinière).

**La politique des Mobilités** conduit à l'inscription de crédits de paiement à hauteur de **272,3 M€**.

En matière de vélos et modes doux, 20 M€ sont prévus en 2025 pour les aménagements d'axes structurants (axe Saint-Herblain/Couëron/Indre, axe Nantes/Sautron, axe entre La Chapelle sur Edre et Nantes, le boulevard des Pas enchantés à Saint-Sébastien, axe Rezé/Les Sorinières...) et axes maillages et secondaires (VM11 Brains/Saint-Léger les Vignes/Bouaye, VM364 La Montagne/Bouguenais/Brains/Bouaye...etc)

La poursuite des travaux sur les pontons, engagement du Débat Loire, nécessite 2,1 M€ de crédits, notamment pour l'embarcadère Trentemoult Aval.

En matière de transports collectifs, ce sont 202 M€ de crédits de paiement et 18,6 M€ de subventions d'équipement qui sont prévus en 2025. Ces crédits vont permettre les travaux sur le CETEX tramway à Babinière pour 22,9 M€, l'acquisition des rames de tramway pour 48,7 M€, la rénovation de la ligne 3 de tramway pour 9,1 M€ et de la ligne 1 pour 4,1 M€, l'acquisition de matériels roulants et de bus pour 36 M€ et de navibus pour 5 M€. Les travaux pour la création des lignes 6 et 7 de tramway vont générer 43,8 M€ de crédits et ceux pour la ligne 8 de Busway 7,4 M€.

# Les chiffres clés du BP 2025 et le tableau d'équilibre du BP 2025

*tous budgets confondus*

Tous budgets confondus, et en solde net des mutualisations, le BP 2025 de la Métropole s'élève à 1 819,4 Mds € en hausse de 172,8 M€ par rapport au BP 2024 (dont +126 M€ au titre des dépenses d'investissement, soit +21%)

Un effet ciseau avec des recettes de fonctionnement (1 174,9 M€) qui évoluent de 3,5 % et des dépenses de fonctionnement (982 M€) qui évoluent de 4,7%

L'épargne brute est de 192,9 M€ en baisse de -2 % par rapport au BP 2024 (-4,1 M€). L'épargne nette est de 77,9 M€ en baisse de -8,3 % par rapport au BP 2024 (-7 M€)

Un niveau d'investissement inédit de 722,4 M€ (+126 M€/BP2024) et un ré-endettement de près de 129 M€ avec un encours de dette de 1 190 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et une capacité de désendettement de 6,2 années (contre 5,4 ans au BP 2024)

En l'absence de Loi de Finances au moment d'arrêter le projet de budget métropolitain, l'hypothèse du PLF tel qu'il ressortait des débats sénatoriaux a été retenue. Ainsi le BP intègre à titre prudentiel pour le redressement des comptes publics un montant de 10 M€ de ponction de l'État ainsi que la hausse de 3 points de la CNRACL (+2,35 M€). Ces hypothèses sont désormais confirmées.

**Hors contribution au redressement des comptes publics, les ratios seraient améliorés avec une absence d'effet ciseaux, avec des dépenses à + 3,4% pour des recettes à +3,5%, l'épargne brute serait en hausse de +4,2%, l'épargne nette de +6,3%**

TOUS BUDGETS (en M€)	BP 2024	BP 2025	% Evolution BP2025/ BP 2024	Evolution BP 2025 / BP 2024 M€	BP 2025 (hors ponction et hausse CNRACL)	% Evolution BP2025/ BP 2024 (hors ponction et hausse CNRACL)	Evolution BP 2025 / BP 2024 M€ (hors ponction et hausse CNRACL)
Recettes réelles de fonctionnement	1 135,1	1 174,9	3,51%	39,9	1 174,9	3,51%	39,9
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	904,2	945,9	4,60%	41,6	933,5	3,23%	29,3
<b>Epargne de gestion</b>	<b>230,8</b>	<b>229,0</b>	<b>-0,77%</b>	<b>-1,8</b>	<b>241,4</b>	<b>4,59%</b>	<b>10,6</b>
<b>Taux épargne de gestion</b>	<b>20,33%</b>	<b>19,49%</b>			<b>20,55%</b>	<b>1,05%</b>	
Frais financiers	33,8	36,1	6,82%	2,3	36,1	6,82%	2,3
<b>Epargne brute</b>	<b>197,0</b>	<b>192,9</b>	<b>-2,07%</b>	<b>-4,1</b>	<b>205,3</b>	<b>4,21%</b>	<b>8,3</b>
<b>Taux épargne brute</b>	<b>17,36%</b>	<b>16,42%</b>			<b>17,48%</b>	<b>0,68%</b>	
Remboursement en capital de la dette	112,1	115,0	2,62%	2,9	115,0	2,62%	2,9
<b>Epargne nette</b>	<b>84,9</b>	<b>77,9</b>	<b>-8,27%</b>	<b>-7,0</b>	<b>90,3</b>	<b>6,31%</b>	<b>5,4</b>
<b>Taux épargne nette</b>	<b>7,48%</b>	<b>6,63%</b>			<b>7,68%</b>	<b>2,70%</b>	
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	102,2	109,1	6,71%	6,9	109,1	6,71%	6,9
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	596,4	722,4	21,12%	126,0	722,4	21,12%	126,0
<b>Besoin de financement</b>	<b>409,3</b>	<b>535,5</b>	<b>30,82%</b>	<b>126,2</b>	<b>523,1</b>	<b>27,79%</b>	<b>113,8</b>
<b>Taux d'autofinancement</b>	<b>14,24%</b>	<b>10,78%</b>			<b>12,50%</b>	<b>-12,23%</b>	
Encours de dette au 1er janvier	1 061,1	1 190,0	12,14%	128,8	1 190,0	12,14%	128,8
<b>Capacité de désendettement au 1/01/n</b>	<b>5,4</b>	<b>6,2</b>			<b>5,8</b>		

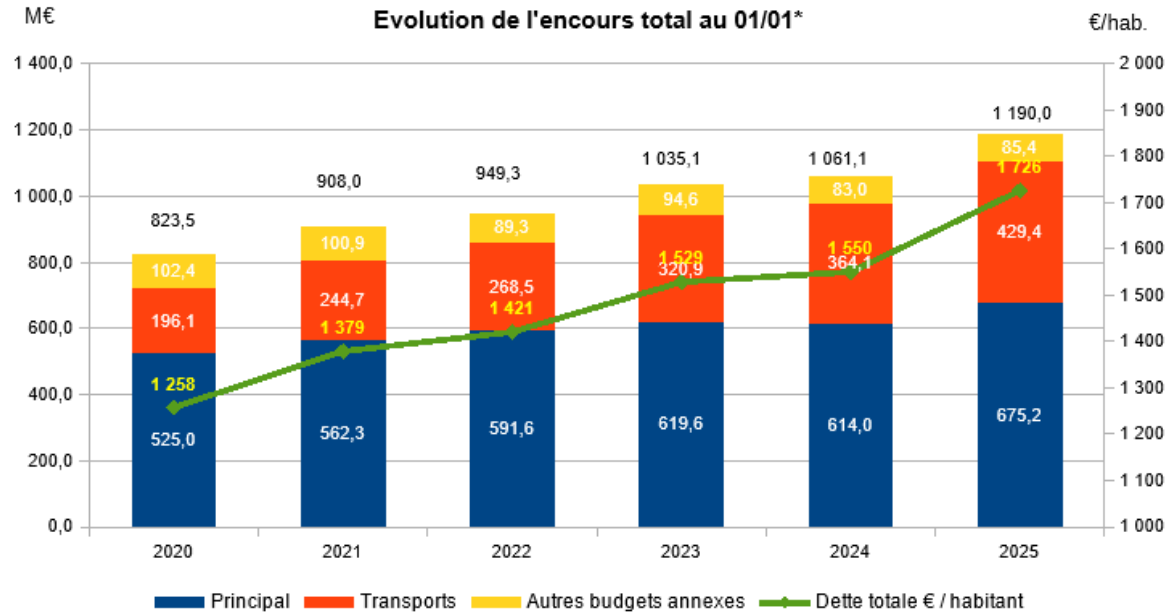
## 16 Les chiffres clés du BP 2025 et le tableau d'équilibre (tous budgets)

TOUS BUDGETS CONFONDUS,  
Retraité des flux croisés entre budgets (\*)

<b>Dépenses de fonctionnement</b> 982,0 M€	<i>Masse salariale nette</i> 203,4 M€		<b>Recettes de fonctionnement</b> 1174,9 M€	<i>Fiscalité Ménages</i> 270,1 M€
	<i>Contributions aux communes</i> 124,0 M€			<i>Fiscalité Entreprises</i> 197,9 M€
	<i>Frais financiers</i> 36,1 M€			<i>Versement Mobilités</i> 223,1 M€
	<i>Autres dépenses de gestion</i> 618,4 M€			<i>Dotations État</i> 171,4 M€
<b>Remboursement capital dette</b> 115,0 M€		<b>Epargne brute</b> 192,9 M€		<i>Recettes tarifaires et autres recettes</i> 312,4 M€
<b>Dépenses d'investissement</b> 722,4 M€ <i>(dont subv. Équipt SEMITAN : 18,6 M€)</i>	<i>Budget principal</i> 373,6 M€	<b>Epargne nette</b> 77,9 M€	<b>Recettes d'investissement</b> 644,5 M€ <i>(dont emprunts 535,5 M€)</i>	<i>Recettes investi.</i> 109,1 M€
	<i>Budget transports</i> 220,6 M€			<i>Emprunts B. principal</i> 271,0 M€
	<i>Autres budgets annexes</i> 128,2 M€			<i>Emprunts B. annexes</i> 264,5 M€
<b>1 819,4 M€</b>			<b>1 819,4 M€</b>	

(\*) les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes s'élèvent à 60,9 M€





**La dette totale s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à 1 190 M€ tous budgets confondus**, en hausse de 128,9 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2024, **soit 1 726 €/habitant**. Sa croissance accompagne la réalisation du programme d'investissement.

La dette du budget principal atteint 675,2 M€ (56,7% de l'encours). Celle du budget transports (429,4 M€) en constitue plus de 36% et progresse nettement. L'encours des autres budgets annexes (85,4 M€ au total) se stabilise et représente environ 7%.

La dette est sans risque, diversifiée entre prêteurs. Elle est répartie à 61% taux fixe et 39% taux variable. Son taux moyen s'élève à 2,56 % au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (2,62 % en 2024)

# Les économies intégrées au BP 2025

**La métropole a travaillé sur un plan d'économies de plus de 3 M€ afin d'anticiper de façon prudentielle sur une contribution au redressement des comptes publics nationaux à venir dans la LF 2025**

**Le fil conducteur qui a guidé ce plan d'économies :**

**→ Des économies en préservant le pacte financier avec les 24 communes**

**→ Des économies en cohérence avec le projet politique dont notamment les deux marqueurs l'égalité/justice sociale et la bifurcation écologique**

**Par ailleurs, le principe de la non compensation des désengagements des autres partenaires publics (Etat, Région, Département) a été posé**

- Diminution du budget des renforts temporaires : -1,1 M€
- Une optimisation des budgets courants des services (dont coopération internationale, développement économique, culture pour les expositions hors les murs, etc.) et des assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) : - 570 K€
- Une optimisation des budgets de gestion des bâtiments (fluides, gardiennage, nettoyage des locaux, etc) : -200 K€
- Une baisse des dépenses des fluides pour l'éclairage public (-300 K€) volontariste avec l'accélération de la mise en place des leds
- Une réduction des budgets envisagés pour le soutien aux partenaires : -470 K€, dont notamment ajustement du dispositif d'attractivité chercheurs (programme Connect talent) piloté par la Région (-270 K€), subventions à NSD, AURAN, Pôle métropolitain Nantes St-Nazaire (-200 K€)

# Le budget principal

Le Budget principal (en solde net des mutualisations) 2025 de la Métropole s'élève à 990 M€ en hausse de 66,3 M€ par rapport au BP 2024

Un effet ciseau avec des recettes de fonctionnement (648,6 M€) qui évoluent de 2,3% (+14,4 M€) et des dépenses de fonctionnement (546,7 M€) qui évoluent de 4,5% (+23,7 M€)

L'épargne brute est de 101,8 M€ en baisse de -8,4% (-9,3 M€) par rapport au BP 2024. L'épargne nette est de 32,2 M€ en baisse de -22,6% (-9,4 M€) par rapport au BP 2024

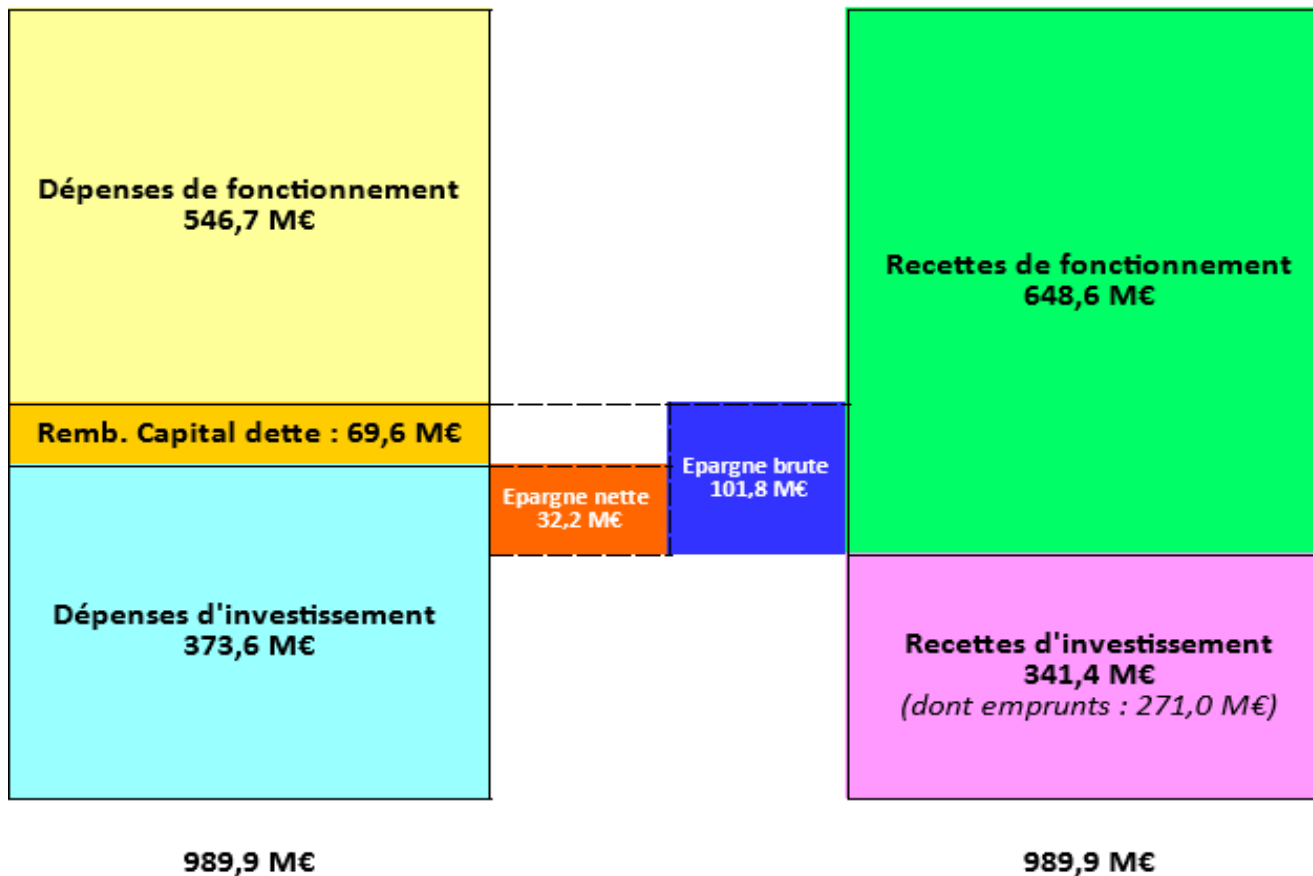
Un niveau d'investissement inédit de près de 373,6 M€ (+42,5 M€/BP2024)

Un ré-endettement de 61,2 M€ avec un encours de dette de 675,2 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et une capacité de désendettement de 6,6 années (contre 5,6 ans au BP 2024), avec un besoin d'emprunt de 271 M€ inscrit au BP 2025

**Toutefois c'est le budget principal qui absorbe la ponction réalisée au titre du redressement des comptes publics nationaux.**

**Retraitées de ces éléments, il n'y a plus d'effet ciseau, les dépenses de fonctionnement n'évoluant plus que de 2,2% pour des recettes à +2,3%.**

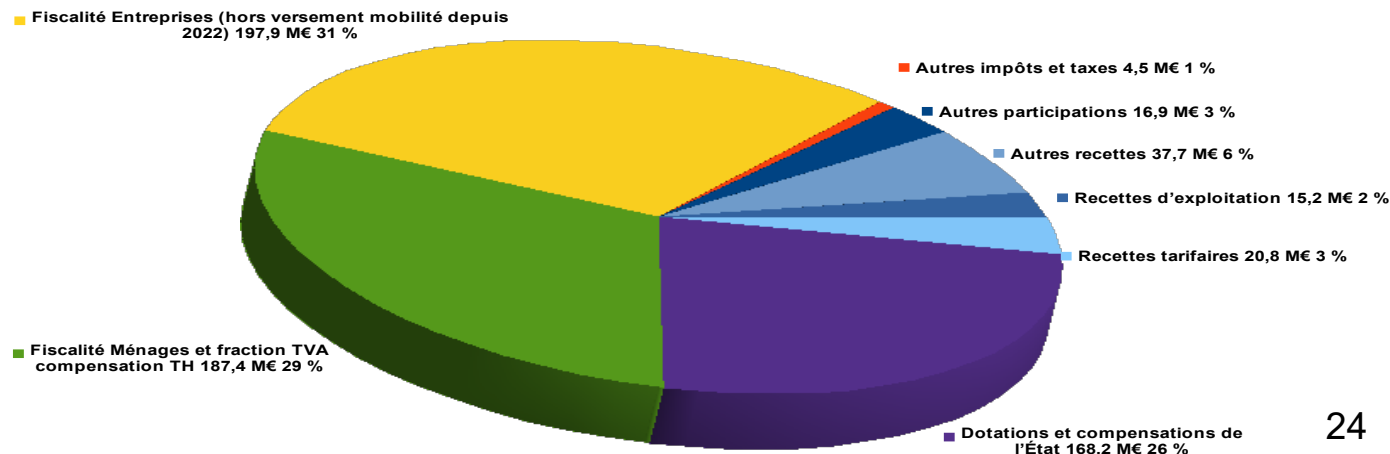
Équilibre général – BUDGET PRINCIPAL (en solde net mutualisation RH)



# Les recettes au BP 2025

Les recettes de fonctionnement (648,6 M€ en solde net de la mutualisation de personnel entre la Métropole et la ville de Nantes et des autres communes) sont prévues en hausse de +2,3 %, soit + 14,4 M€

Recettes de fonctionnement Budget principal	BP 2024	Part relative (%)	BP 2025	Part relative (%)
Autres participations	16,4 M€	2,3%	16,9 M€	2,6%
Autres impôts et taxes	4,6 M€	0,5%	4,5 M€	0,7%
Fiscalité Entreprises (hors versement mobilité depuis 2022)	191,3 M€	33,1%	197,9 M€	30,5%
Fiscalité Ménages et fraction TVA compensation TH	187,7 M€	26,5%	187,4 M€	28,9%
Dotations et compensations de l'État	169,1 M€	27,7%	168,2 M€	25,9%
Recettes tarifaires	15,4 M€	1,9%	20,8 M€	3,2%
Recettes d'exploitation	14,4 M€	2,9%	15,2 M€	2,3%
Autres recettes	35,2 M€	5,3%	37,7 M€	5,8%
<b>Total RRF</b>	<b>634,2 M€</b>	<b>100,0%</b>	<b>648,6 M€</b>	<b>100,0%</b>





# Les dépenses au BP 2025

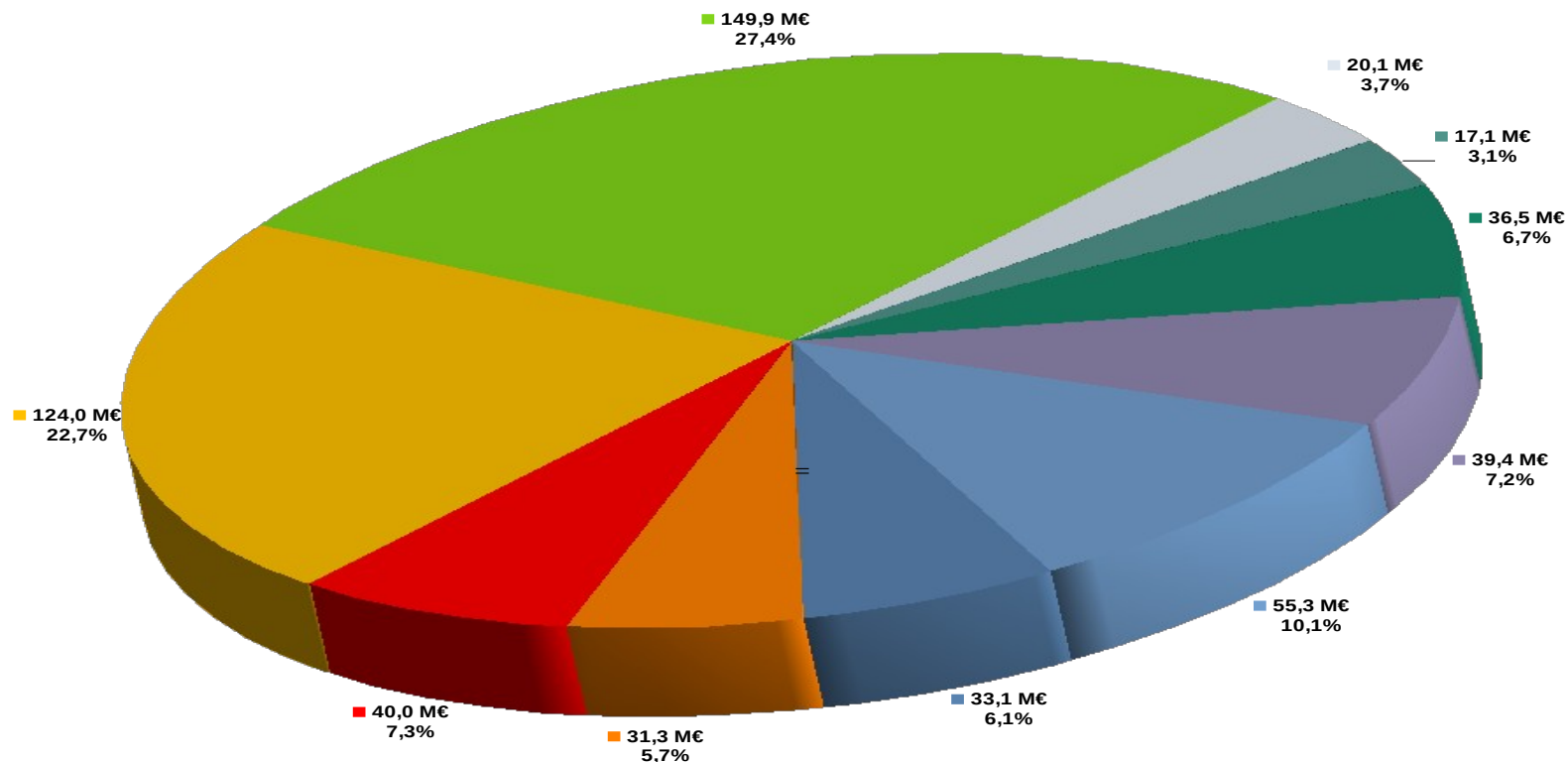
Les dépenses de fonctionnement (546,7 M€ en solde net de la mutualisation de personnel entre la Métropole et la ville de Nantes et des autres communes) sont prévues en hausse de +4,5 %, soit + 23,7 M€

Budget principal (en M€)	2024	2025	Evolution en %
DSP	28,7	31,3	9,3%
Contributions obligatoires	37,3	40,0	7,1%
Subventions aux associations	31,8	27,2	-14,6%
Subventions aux autres organismes privés	1,6	4,9	198,7%
Subventions aux autres organismes publics	3,4	4,4	30,2%
Contributions aux budgets annexes	6,9	0,0	
Charges de production des services publics	54,3	55,3	1,7%
Moyens généraux des services publics	32,6	33,1	1,5%
Charges de structure patrimoniale	36,2	39,4	8,9%
Ressources humaines (nettes de la mutualisation)	143,2	149,9	4,7%
Autres charges financières et diverses	6,3	7,1	13,0%
Prélèvement PLF 2025	-	10,0	
Frais financiers	19,6	20,1	2,4%
Contributions aux communes (AC et DSC)	116,3	117,8	1,2%
Autres participations aux communes	4,7	6,3	32,1%
<b>Total</b>	<b>523,0</b>	<b>546,7</b>	<b>4,5%</b>

Les dépenses de fonctionnement incluent 12,35 M€ de dépenses nouvelles imposées par l'État aux collectivités en 2025, avec la hausse du taux de CNRACL de 3 points (+2,34 M€) et la probable "ponction" sur les recettes, évaluée, par prudence, à légèrement plus de 10 M€.

Sans ces 2 mesures nouvelles, la croissance des dépenses de fonctionnement serait de +11,3 M€ (+2,2%), n'entraînant pas d'effet ciseau.

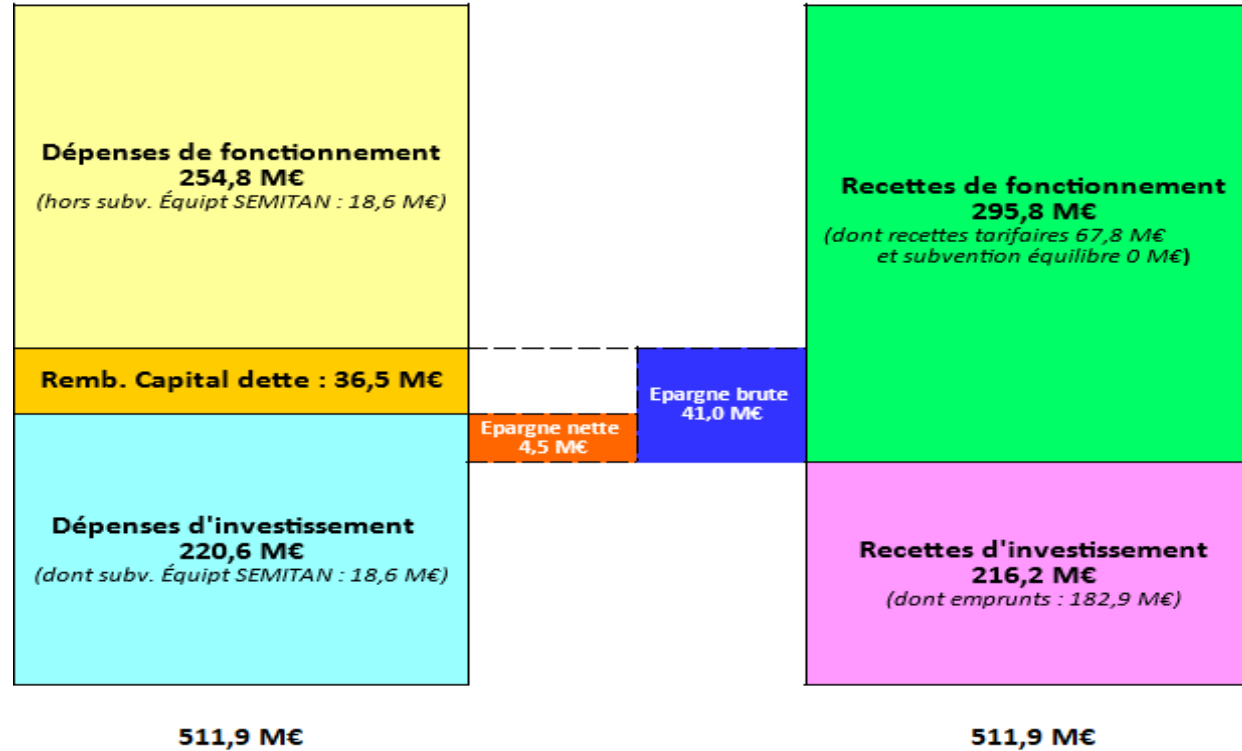
## La structure des dépenses de fonctionnement



- Ressources humaines (nettes)
- Contributions aux communes
- Contributions obligatoires
- Gestion des services délégués
- Moyens des services publics
- Charges de production des services publics
- Charges de structure patrimoniales
- Autres subventions
- Autres charges financières
- Frais financiers

# Les budgets annexes

## Équilibre général – BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN



- Des recettes de fonctionnement pour 295,8 M€, soit +3,3% (dont 100 % du Versement Mobilité pour 223,1 M€ et des recettes tarifaires et d'exploitation du réseau pour 67,8 M€) ; pas de participation du budget principal (6,9 M€ en 2024)
- Des dépenses de fonctionnement de 254,8 M€ (+1,5%) dont 228,5 M€ pour la DSP TC
- Des investissements très soutenus : 220,6 M€ (+55,9 M€ / à 2024)

# Les investissements du budget Transports : 220,6 M€ dont 202 M€ en AP et 18,6 M€ de subventions d'équipement au délégataire

## Les crédits de paiement d'investissement : 202 M€ dont :

- le renouvellement des bus (36 M€),
- les rames de tramway Alstom (48,7 M€),
- les Navibus (5 M€)
- les travaux du Cetex Babinière (22,9 M€)
- les travaux de rénovation de la ligne 3 (9,1 M€) et de la ligne 1 (4,1 M€)
- les travaux pour les L6 et L7 de tramway (43,8 M€) et L8 de Busway (7,4 M€)

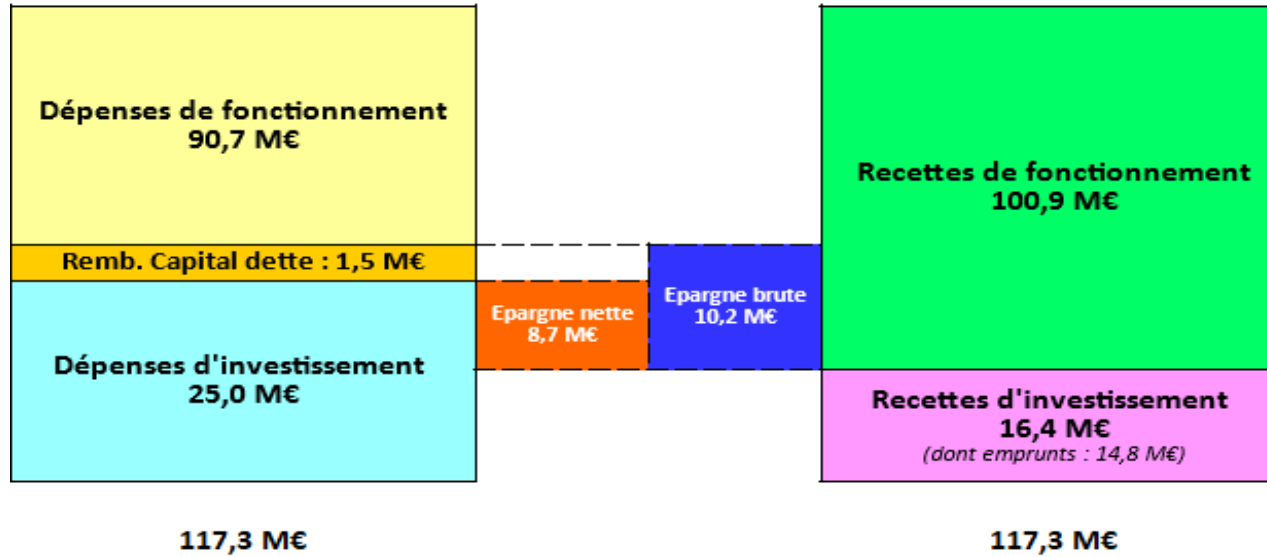
**La subvention d'équipement versée à la SEMITAN : 18,6 M€** pour les opérations courantes de rénovation et acquisitions de mobiliers et matériels liés à l'exploitation du réseau

**Les nouvelles AP votées (49,2 M€) :** dont 48 M€ pour les travaux de la connexion des lignes 2 et 6 à Babinière

**Le remboursement du capital de la dette** du budget Transports : 36,5 M€ contre 31 M€ en 2024 (dette transports en commun pour un encours de 429,4 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025, +18 % / 2024),

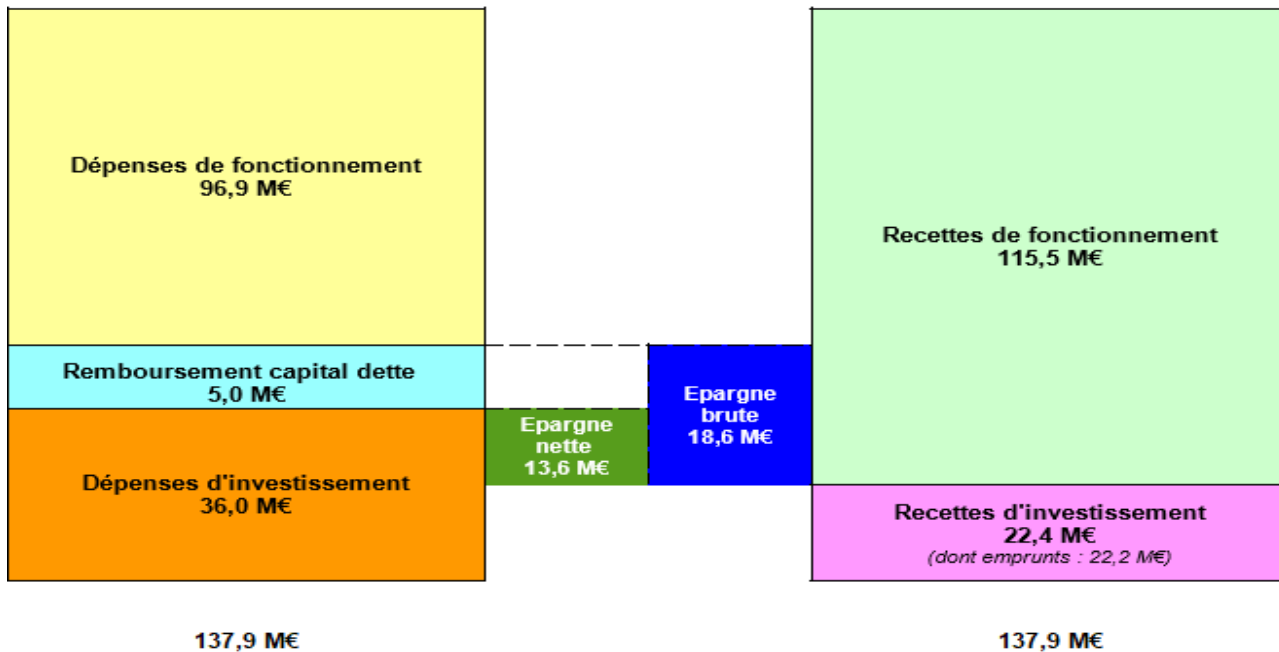
**Le besoin d'emprunt :** prévu à 182,9 M€ au stade du BP 2025 (+42 % / 2024).

## Équilibre général – BUDGET ANNEXE DES DECHETS



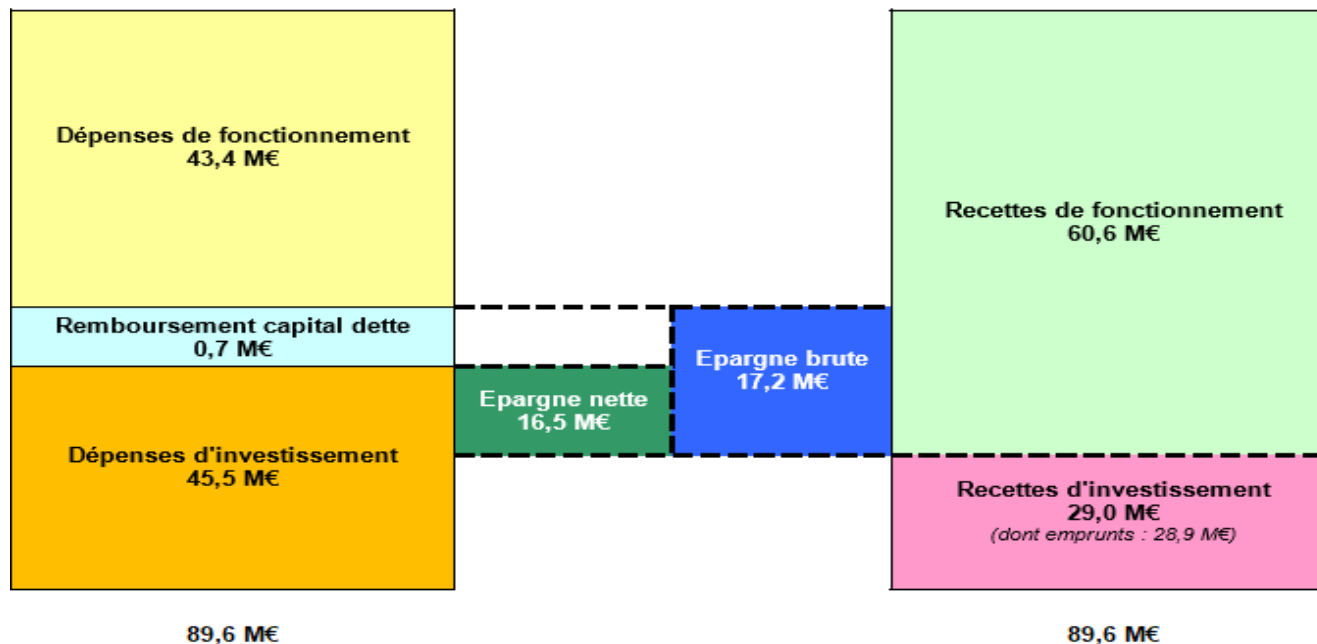
- Des recettes de fonctionnement pour 100,9 M€ (+4,2%), dont 82,7 M€ de TEOM (82 % des recettes). Le taux de TEOM est de 7,95 % (inchangé). Les redevances spéciales s'élèvent à 4 M€ (+0,5 M€).
- Des dépenses de gestion de 90,5 M€ (+0,5%) et frais financiers de 0,2 M€
- Les investissements : 25 M€ (+9,2 M€) destinés à la réhabilitation de déchetteries (6,7 M€), l'acquisition de véhicules (3,3 M€), des mobiliers de collecte (2,1 M€), des conteneurs enterrés (0,7 M€), la réhabilitation de la décharge de la Prairie de Mauves (2,3 M€) et les travaux sur l'UVE (8 M€), le soutien à l'achat de composteurs et broyeurs...
- Des niveaux d'épargne en hausse : 8,7 M€ d'épargne nette (8,6% des recettes, contre 5% en 2024)
- Un besoin d'emprunt de 14,8 M€ au BP 2025

## BUDGET ANNEXE EAU



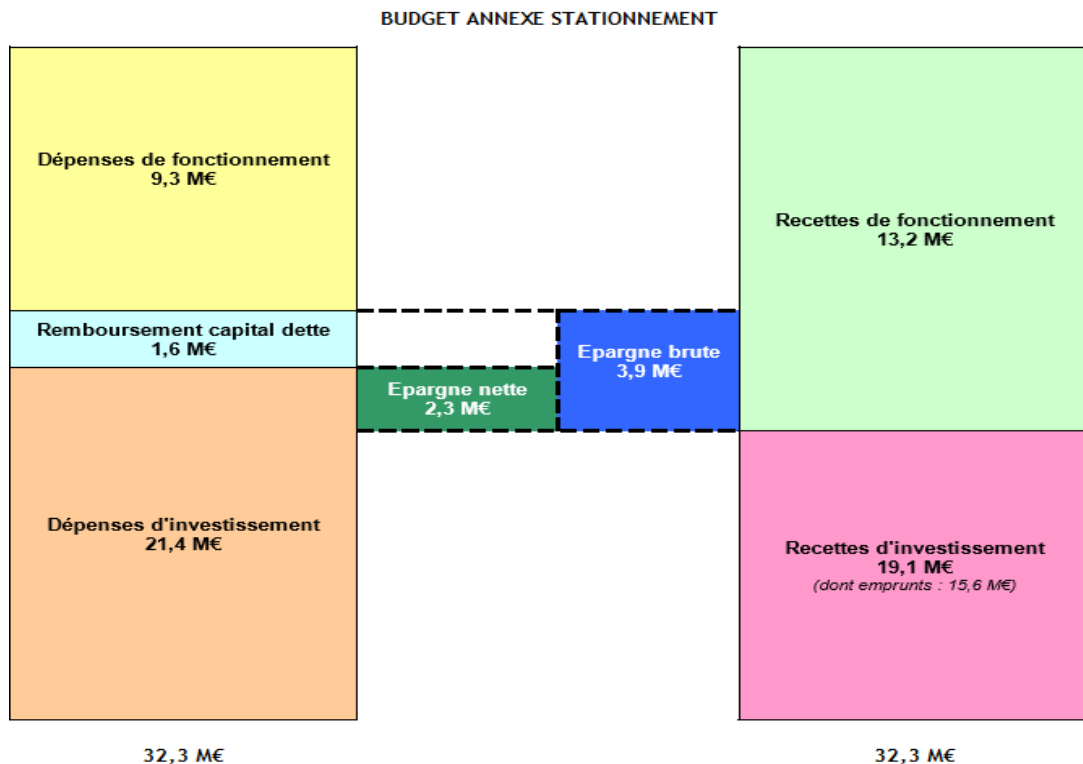
- Les recettes (115,5 M€, -2,9%). La refonte tarifaire décidée en décembre 2022 s'applique sur les factures d'eau depuis 2023 : la tarification avait évolué avec une diminution de 40% de la part fixe de l'abonnement et une augmentation de la part variable du mètre cube de 21,7% (hors tarification solidaire). L'objectif est d'inciter aux économies d'eau et à la préservation de cette ressource, avec une facture plus corrélée à la consommation, tout en garantissant le pouvoir d'achat pour les plus précaires.
- Le tarif moyen du m<sup>3</sup> est de 3,90€ TTC (facture de référence de 120 m<sup>3</sup>), tenant compte de l'inflation, contre un tarif moyen national de 4,34€.
- Les dépenses de fonctionnement (96,9 M€, stables) s'élèvent à 54,7 M€ (+6,6%) après les reversements à l'AELB et au BA assainissement (42,2 M€, -7,4 %)
- Les investissements (36 M€) sont liés à la modernisation de l'usine d'eau potable de La Roche (8,1 M€), le Feeder Atout-Sud (3,6 M€), le renouvellement de canalisations des Ponts Aristide Briand et Clemenceau (2,9 M€), les travaux neufs et gros entretien de production (4,8 M€), ainsi que l'extension et le renouvellement du réseau de distribution (12,6 M€).

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



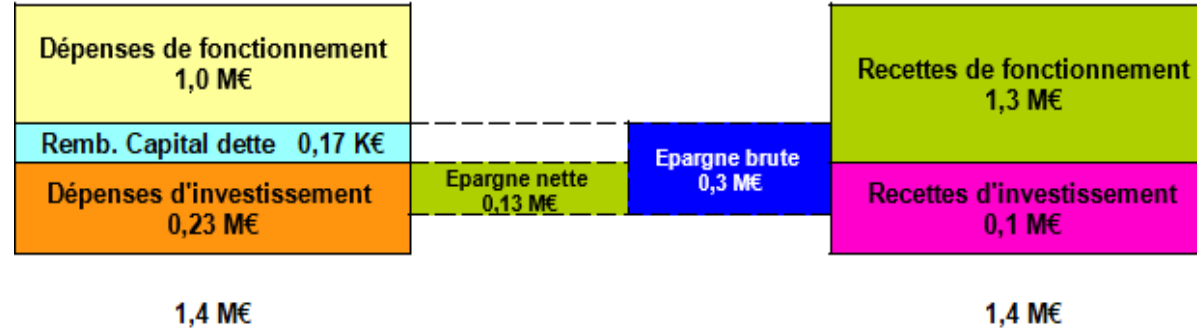
- Les recettes atteignent 60,6 M€ (+7,9%), la principale recette de ce budget est la redevance assainissement (45,2 M€).
- Les dépenses de fonctionnement (43,4 M€, soit + 6,1 M€)
- Les investissements (45,5 M€) sont liés au bassin de protection de l'Erdre aval Barbin (6 M€), le renouvellement de réseaux Bld Prairie aux Ducs (0,8 M€) et Belle Étoile (1,6 M€), Zac Pirmil Les Îles (0,6 M€) et Petite Hollande (0,1 M€), la réhabilitation et l'extension des réseaux de collecte et transferts (13,8 M€), aux infrastructures d'exploitation (7,5 M€) et de traitement (8,2 M€), et 1,6 M€ de subvention d'équipement pour la construction d'une station d'épuration sur le pôle d'écologie urbaine de la Prairie de Mauves.





- Les recettes des parkings (13,2 M€), en hausse de 23%, reflètent la reprise de fréquentation des parkings délégués.
- Les dépenses de fonctionnement (9,3 M€, soit +1,3 M€)
- Les investissements (21,4 M€) dont 10,1 M€ pour les P+R (7,2 M€ pour le P+R Babinière, 1,1 M€ pour le P+R Les Sablières à Rezé), 1,3 M€ de participation pour le parking loueurs de la Gare Sud de Nantes, 0,3 M€ pour le parc en enclos au Bas Chantenay, 3,3 M€ pour la création d'un parking au sein du QHU et 5,8 M€ pour ceux en face du futur CHU.

### BUDGET ANNEXE LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX



- Les recettes des loyers (1,3 M€)
- Les dépenses (1 M€)
- Les investissements (0,231 M€) concernent l'entretien durable des immeubles économiques et de la maison des chercheurs étrangers (0,2 M€).